



12 rue du souvenir 56410 ÉTEL

pyq2k@aol.com

Ligne 1 : 06 86 07 91 11

Ligne 2 : 06 08 03 02 37

Conditions d'admission

Dispositions générales

Le salon du Bateau Transportable d'Étel se tiendra à Étel sur le port de plaisance et dans l'ancienne criée les 28 et 29 avril 2018.

Admission

Tout fabricant ou distributeur de bateau transportable.

Tout fabricant ou distributeur d'accessoires utilisés par les possesseurs de bateau transportable.

Inscription

Les inscriptions sont faites par demande écrite à : **S.B.T.E**

L'organisation attribue les emplacements en fonction des places disponibles.

Il sera demandé à chaque exposant une somme forfaitaire de :

- 160 € pour un emplacement de + ou - 20 m²
- 220 € pour un emplacement de 20 m² avec une tente installée de 3mx3m
- Le mètre linéaire supplémentaire 30 €

À régler lors de l'inscription pour les frais de communication et de surveillance du salon.

La date limite pour les inscriptions est le 1 avril 2018

La réservation d'emplacement n'est effective qu'après l'encaissement de la redevance par le trésorier.

Les emplacements

Les emplacements seront attribués par l'organisation qui est seule décisionnaire.

Installation et démontage

Les emplacements seront mis à la disposition des exposants à partir du 27 Avril au matin.

Les emplacements devront être libérés le 29 avril au soir.

Il existe sur le lieu du salon des bornes électriques. L'organisation ne fournira pas de rallonges ni aucun accessoire.

Assurance

Les exposants font leur affaire des assurances concernant leur matériel exposé.

Le transport et la manutention des matériels est à la charge des exposants.

Surveillance

Un service de surveillance de nuit sera assuré par l'organisation de 20h à 8h les 28, 29 Avril.

